

Compte rendu de l'assemblée des délégués de l'Alliance suisse des Samaritains du 17/18 mai 1941 à Bellinzone [suite]

Autor(en): **Hunziker, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **49 (1941)**

Heft 26

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-547580>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Und endlich überbringe ich Ihnen die Grüsse unseres über alles verehrten Herrn Generals. Ihn zeichnet ein lebhaftes Interesse für alle Belange des Sanitätsdienstes und weitgehendstes Verständnis für unsere Arbeit, Organisation und Bedürfnisse aus. So ist er denn auch auf die heutige Tagung aufmerksam geworden. Er weilt in Gedanken bei uns als ein aufrichtiger Freund der Rotkreuz- und Samariterbewegung.

Wenn ich mir noch einige Worte zu sagen erlauben darf, so ist es dieses:

Ich bewundere die Leistungen des Samariterbundes in der freiwilligen Sanitätshilfe. Die Not der Zeit ruft immer nach mehr. Die Vorbereitungen auf den totalen Abwehrkrieg lassen bald kein Bevölkerungspartikelchen und keinen Weiler mehr frei. Wo Abwehr ist, braucht es einen Sanitätsdienst, und er ist angewiesen auf die freiwillige Hilfe, ist angewiesen auf die Samariterinnen und Samariter, das zahlenmässig stärkste Hilfskorps im Land.

Ich gratuliere Ihnen zum erneuten Zuwachs an Aktivmitgliedern 1940 — nicht weniger als 6813 sind es und welche Menge von Kursen haben im Berichtsjahre stattgefunden — 624 mit gegen 27'000 fleissigen Teilnehmern!

Bitte betrachten Sie es nicht als unliebsame Konkurrenzierung, wenn die Armee durch die Abteilung für Sanität dieses Jahr wiederum 13tägige Einführungskurse für 2000 Sanitäts-F. H. D. durchführt. Diese Ausbildung und die in Ihren Kursen haben nebeneinander Platz, beide entsprechen einer Notwendigkeit.

Wesentlich ist, dass überall nur gerade das, was unbedingt erforderlich und was einfach ist, gelehrt wird. Der Samariter muss ein gewisses Pensum absolut können, dasselbe so beherrschen, dass er auch unter den schwierigsten äusseren Verhältnissen nicht strauchelt.

Kürzlich sagte mir ein Bundesbeamter mit obersten allgemeinen Kontrollfunktionen, er bedaure es oft, nicht in einem Fachgebiet tätig sein zu können, das er dann wirklich auch beherrschen möchte; während er jetzt oft über Dinge entscheiden müsse, von denen er nicht viel verstehe.

Ein solches Gewissen muss auch beim Samariter wach sein: Können, auch Wissen, und keine Ueberschreitung der Kompetenzen.

Doch das ist nicht alles. Welcher Grad von Einsatzbereitschaft für die Kriegskrankenpflege notwendig ist, haben manche unter Ihnen wenigstens einigermaßen erfahren bei der militärischen Dienstleistung in den vergangenen 20 Monaten Aktivdienst. Die gegenwärtigen Verhältnisse lassen sich jedoch bei weitem nicht vergleichen mit dem Ernstfall. Aber ich zweifle nicht im geringsten daran, dass es dann in Ihren Kreisen am nötigen Mut, am Durchhaltewillen, an der Gesinnung und Moral nicht fehlt.

Ich zähle nicht nur auf Sie, ich bringe Ihnen restloses Vertrauen entgegen.

Ich weiss, dass Sie dem kriegsgeschädigten Menschen nicht nur pflegerisch helfen werden, sondern auch moralisch, ja so weit ihn beeinflussen, dass mit Ihrer Hilfe sein Kampfwillie wiederum erwacht.

Was berichtet ein finnischer Militärarzt?

«Wir können die allgemeine seelische Pflege der Kriegsneurotiker in die Hände des freiwilligen Sanitätspersonals, also der Krankenschwestern, legen. Dabei ist alles zu versuchen, um den erlahmten Kampfwillen der Kranken wieder zu wecken und die moralischen Gefühle zu stärken, indem man die Notwendigkeit eines Abwehrkampfes erklärt. Der Patient ist zur Einsicht zu bringen, in welcher Gefahr grosse menschliche Werte, wie die Selbständigkeit des Volkes, die Freiheit und Kultur sich befinden. Es ist Sache der Schwestern, den Kranken über Gewalttaten des Eindringlings zu berichten, mit ihnen über die Notwendigkeit eines von starkem Abwehrwillen beseelten Kampfes zu sprechen, ihm auf der Karte die täglichen Kriegereignisse zu erklären.»

Schweizer Krankenschwester und Samariterin, was in Finnland für notwendig erachtet wurde, ist es auch bei uns. Zu diesem Tun werdet auch ihr antreten müssen, und ihr werdet euch einer erhabenen Aufgabe wie diese nicht entziehen. Zu ihrer Bewältigung braucht es neben dem fachlichen Können und Wissen ein grosses Mass von Autorität, den Glauben an das Recht, Furchtlosigkeit und selbst vor dem Kampf nicht zurückschneude heisse Vaterlandsliebe. Auch ihr müsst dann den Willen haben, es sei der Gegner zu zerschmettern.

Der Zukunftsmöglichkeiten sind viele. Zweifelloos hat diejenige am meisten Aussicht auf Verwirklichung, nach welcher, wie alle andern auch das Schweizervolk gründlich verarmt aus den gegenwärtigen Wirren hervorgehen wird.

Unser Ziel ist der Weiterbestand einer unabhängigen Eidgenossenschaft mit freien Bürgern, und der soziale Frieden im Innern — leben und leben lassen. Die oberste Pflicht ist intensivste Arbeit. Das Schweizervolk kann wohl arbeiten, aber künftig muss eine noch vermehrte Menge an Arbeit geleistet werden unter viel schlechteren Lebensverhältnissen — Ernährung, Kleidung, Wohnen, Komfort im allgemeinen.

Um so wichtiger werden dann die Pioniere der Gesundheitspflege in Stadt und Land, und das sind Sie, Samariterinnen und Samariter.

Sie sehen, ich denke auch wieder an die Friedensaufgaben. Hinsichtlich auch ihrer lautet das Gebot der Stunde:

Einfachheit in allen Massnahmen und Hilfsmitteln, objektive Einstellung zu den Fragen von Gesundheit und Krankheit, Härte gegen sich selbst und sogar auch gegenüber dem Kranken, wenn damit sein Krankseinswille gebrochen werden kann. Auch der Kranke ist ein Teilchen eines zu Höchstleistungen verpflichteten Volksganzen.

Samariterinnen und Samariter, wir schreiten rüstig vorwärts in der Richtung des Zustandes für die Zeit der Not: Einer für alle, alle für einen. Wir nehmen überall es wahr, dass die Hintansetzung des persönlichen Anspruches weitherum Tatsache geworden ist.

Und deshalb behalten wir den lebendigen Glauben an die erfolgreiche Zukunft unseres teuren Vaterlandes und Schweizervolkes. Ja, wir möchten meinen, dass dieses allen Grund hat, nicht allzu bescheiden sich zu ducken; denn trotz vielen Schwächen ist das Volk der Eidgenossen nicht ein Volk der Hirten mit dem üblen Beigeschmack, sondern Qualität, Qualität, auf die das In- und Ausland angewiesen ist. Also Kopf hoch!

Compte rendu de l'assemblée des délégués de l'Alliance suisse des Samaritains

du 17/18 mai 1941 à Bellinzona

(Suite)

Budget 1942. Le budget subit quelques modifications par rapport à la proposition imprimée. Selon une communication du médecin en chef de la Croix-Rouge, le Comité central de la Croix-Rouge suisse a décidé de mettre à disposition de l'Alliance suisse des Samaritains la somme de fr. 150'000 provenant de la quote-part qui sera remise à la Croix-Rouge suisse sur la collecte du Don National et de la Croix-Rouge. Fr. 100'000 sont prévus pour le développement des postes samaritains, fr. 50'000 pour l'instruction de moniteurs-samaritains. Les modalités pour l'emploi conforme et judicieux de cet argent restent à fixer. Nous exprimons nos remerciements très obligés pour cette aide efficace aux organes de la Croix-Rouge, tout spécialement à Monsieur le médecin en chef de la Croix-Rouge, lt.-col. Remund, qui nous honore par sa présence. Les fr. 10'000 prévus dans le budget pour la subvention d'achats de matériel pour la constitution de réserves en cas de danger viennent de ce fait en déduction. Il en est de même pour les fr. 2500 réservés selon chiffre 1 h aux subventions de postes samaritains. Ceci en prévision que les dépenses à cet effet pourront être couvertes par une partie de l'argent mis à notre disposition par la Croix-Rouge. Une décharge analogue du budget en résulte aussi pour les cours de moniteurs-samaritains. Une somme de fr. 6000, subvention de la Croix-Rouge, a été budgétée. Si nous prenons en considération les fr. 50'000 que la Croix-Rouge mettra à notre disposition, nous ne pouvons certainement nous attendre qu'à la subvention habituelle de fr. 3000. Par contre, nous pouvons prélever au minimum fr. 10'000, sur le fonds spécial, de telle manière que le déficit se réduira encore de fr. 7000. L'excédent des dépenses tombera ainsi de fr. 32'700 primitivement à fr. 13'200.

A l'occasion des délibérations sur le budget, le président central avise l'assemblée que le Comité suisse de la Fête nationale a décidé, à notre grande reconnaissance, de verser à l'Alliance suisse des Samaritains le produit de l'action de la Fête nationale 1942. Nous exprimons nos vifs remerciements au Comité suisse de la Fête nationale et en particulier au président de son Comité directeur, M. Mario Musso qui honore l'assemblée par sa présence, pour la bienveillance et la confiance dont on nous a fait preuve. Le produit de la Fête nationale 1942 nous sera remis probablement seulement au début de 1943, une fois que les comptes auront été bouclés et acceptés.

M. Fritz Fuhrer, Bümpliz, propose d'augmenter le montant prévu pour les conférences dans les sections, diapositives, films, etc., de fr. 3000 à fr. 5000.— Cette proposition est acceptée par la grande majorité. L'excédent des dépenses s'élève donc de ce fait à fr. 15'200. Par toutes les voix contre une le budget 1942 est approuvé.

Proposition du comité central: *Octroi d'un crédit extraordinaire de fr. 20'000 pour subventionner, en 1941, les achats de matériel des sections qui ne bénéficient pas du Fonds du don de la Fête nationale de 1937.* Depuis 1938, il était possible de subventionner efficacement par les moyens du fonds du don de la Fête nationale de 1937 les achats de matériel et, dans des cas spéciaux, les cours de nos sections. Toutefois, n'avaient droit à ces subventions que les sections de la zone de protection des frontières et les sections de montagne. De telles contributions devraient aussi pouvoir être allouées aux sections de l'intérieur du pays, spécialement en considérant la situation actuelle. Grâce au don que la Croix-Rouge nous a mis en perspective, il nous sera sans autre possible de remédier à cet inconvénient, dans une plus grande échelle encore que le comité central aurait pu le prévoir. La proposition d'un octroi de crédit de fr. 20'000 devient donc sans objet et un vote n'est pas nécessaire.

Le président passe ensuite la parole à M. le colonel Vollenweider, médecin en chef de l'Armée, qui transmet en italien et en allemand les

salutations de M. le conseiller fédéral Kobelt, chef du Département militaire fédéral, et du Général. Par des paroles d'encouragement, il adresse à la communauté samaritaine ses sincères remerciements. — Ses communications qui furent accueillies par des vifs applaudissements sont publiées dans le même numéro de *La Croix-Rouge*.

M. Hertig, président central, remercie le chef de la section du service de santé de ses communications.

La cérémonie de la remise de la médaille Henri Dunant est inaugurée par un chœur d'enfants «I piccoli cantori della Turrita» (les petits chanteurs de la ville des tours). L'assemblée écoute debout, saisie d'émotion par la ferveur avec laquelle cette troupe de petits chanteurs entonne la première strophe de notre hymne national. Après une autre production chantée, 139 médailles bien méritées sont distribuées aux collaboratrices et collaborateurs de notre œuvre qui sont chaleureusement remerciés de leur travail si dévoué. Le président central, M. Hertig, remet à chacun de ces dignes amis samaritains avec une ferme poignée de main la seule distinction que l'Alliance suisse des Samaritains ait à décerner, tandis qu'une sympathique Tessinoise, dans le costume de son pays, leur fixe un petit bouquet d'œillets.

A la suite de la remise des médailles, le président central et le secrétaire général, celui-là en français, celui-ci en italien et en allemand, rappellent tous deux les mérites de notre délégué pour le Tessin et la vallée du Misox, M. Enrico Marietta, Bellinzzone, qui s'est voué avec un zèle et un dévouement peu communs à l'expansion de notre œuvre dans les contrées de langue italienne de notre pays. C'est grâce à sa collaboration empliée d'un esprit de sacrifice splendide qu'il fut possible de fonder un nombre considérable de nouvelles sections dans le Tessin. Une corbeille de fleurs lui est remise comme témoignage extérieur de notre reconnaissance pour son activité exemplaire. L'assemblée accueille cet acte par de vifs applaudissements.

M. Marietta remercie visiblement ému de l'honneur et de la reconnaissance dont il vient d'être l'objet. Il se mettra aussi à l'avenir à notre disposition afin de servir de toute sa force son cher Tessin et en même temps notre patrie, la Suisse.

Les petits chanteurs se produisent encore deux fois au mieux et sont applaudis frénétiquement par l'assemblée. Le président remercie bien sincèrement cette petite troupe ainsi que son dirigeant.

Le Lt.-colonel Remund remercie pour les nombreux témoignages de sympathie qui lui sont parvenus de l'Alliance suisse des Samaritains pour sa nomination de médecin-chef de la Croix-Rouge et exprime l'assurance que la collaboration avec l'Alliance suisse des samaritains, qui doit reposer sur une confiance réciproque, sera féconde. Son discours paraîtra dans un numéro ultérieur. Le Lt.-colonel Remund adresse encore quelques paroles en italien aux samaritains tessinois. Ses paroles sont accueillies avec enthousiasme.

Le président central, M. Hertig, remercie notre très honoré médecin en chef de la Croix-Rouge des paroles si profondes qu'il vient de prononcer et l'assure que nous répondrons à son appel avec entière confiance. «Comptez sur nous, nous vous suivrons aussi dans les temps difficiles.» (Vifs applaudissements.)

Election d'un vérificateur de comptes. En remplacement de notre vérificateur de comptes, M. Albert Kraft, Arth, élu il y a deux ans dans le comité central, c'est M. Eugène Pfeiffer, Schaffhouse, qui reprend ses fonctions pour le restant de la période de charge. Sur proposition du comité central, M. Pfeiffer est confirmé à l'unanimité dans ses fonctions de vérificateur de comptes pour une nouvelle période de charge de trois ans.

Le président revient à la communication concernant l'adjudication du produit de l'action de la Fête nationale 1942 à l'Alliance suisse des Samaritains et remercie encore une fois le Comité suisse de la Fête nationale de la bienveillance et de la confiance dont il nous fait preuve. Sur ce, il passe la parole au président de son Comité directeur, M. Mario Musso, qui, bien que Tessinois, nous apporte en allemand les salutations du Comité suisse de la Fête nationale. Il remercie les samaritains de leur collaboration active qu'ils développent depuis plusieurs années au bénéfice du Comité suisse de la Fête nationale. Cette reconnaissance sera prouvée par le fait que le produit de l'action de la Fête nationale 1942 sera versé à l'Alliance suisse des Samaritains. L'insigne est déjà fixé; il sera fabriqué dans le pays de notre président, en broderie gruyérienne.

Les paroles de M. Mario Musso, applaudies chaleureusement par l'assemblée, sont ensuite sincèrement remerciées par le président central. Il exprime son contentement de savoir que le peuple gruyérien sera ainsi aidé dans ses difficultés et il ne manquera pas d'en donner connaissance au gouvernement du canton de Fribourg qui en sera certainement reconnaissant. Cette année et les suivantes, nous donnerons le meilleur de nos forces pour l'action de la Fête nationale.

Désignation du lieu de la prochaine assemblée. M. Rodolphe Rohrer, Coire, vice-président de l'Association des Moniteurs-Samaritains des Grisons, recommande à l'assemblée de siéger l'an prochain dans le chef-lieu du pays des 150 vallées. La section des samaritains de Coire profiterait de l'occasion pour commémorer en même temps son cinquantenaire. M. le Dr Ruedi parle en français dans le même ordre d'idées.

Das Vertrauenshaus

für Bett-, Tisch-
und Küchenwäsche

in Leinen und Halbleinen

Leinenweberei Bern AG., Bern

Cityhaus

Bubenberplatz 7

Mme Clémence, Bienne, communique en français qu'il y a quelques années déjà, les samaritains biennois avaient demandé à ce que l'assemblée des délégués ait lieu chez eux. Bienne s'est aussi déclarée sans autre d'accord de reprendre la session de cette année, lorsqu'il y a deux mois encore, sa tenue à Bellinzzone était problématique.

Après que M. Rohrer ait encore une fois pris la parole en faveur de Coire, le chef-lieu des Grisons est élu avec une grande majorité comme prochain lieu d'assemblée. M. Rohrer souhaite déjà maintenant la bienvenue aux samaritains à Coire.

Communications. Les communications suivantes sont faites à l'assemblée, en français par le président, en allemand par le secrétaire général:

a) *Secours en cas de catastrophes et service sanitaire des gardes locales.* Il est rendu attentif au fait, que là où le secours en cas de catastrophes est organisé par nos sections, il reste en vigueur en temps de paix pour des besoins civils. Les membres de nos sections et éventuellement d'autres membres prévus à cet effet qui ne seraient pas encore attribués militairement à une troupe quelconque doivent s'annoncer au service sanitaire des gardes locales. Des instructions y relatives plus précises sont données par les autorités militaires compétentes.

b) *Instruction du service sanitaire des gardes locales.* Les sections sont instamment priées d'insister pour que l'on ne procède à l'instruction du service sanitaire des gardes locales, pour autant que possible, uniquement qu'à l'exécution de cours complets selon nos règlements. Des cours éclairés ne sont profitables à personne. Le comité central adressera une requête dans ce sens au médecin en chef de l'Armée, afin que des instructions correspondantes soient données directement par la section du service de santé.

c) *Action en faveur de la Fête nationale.* Le président central engage vivement les sections à donner suite à l'appel qui pourrait leur être adressé par le Comité suisse de la Fête nationale sollicitant leur aide. Nous devons nous montrer reconnaissants.

d) *Almanach de la Croix-Rouge.* La collaboration à apporter cette année aussi à la vente de l'Almanach de la Croix-Rouge selon les instructions de l'éditeur est chaleureusement recommandée. Le rédacteur de l'almanach, ici présent, M. le pasteur Knellwolf, profite de l'occasion pour évoquer au sein de notre troupe samaritaine le souvenir d'un grand et sincère ami des samaritains, M. le Dr Charles Ischer. Il nous rappelle que c'est ce cher ami, malheureusement enlevé trop tôt par la mort, qui l'initia à l'organisation des samaritains qu'il dépeignit comme étant d'ordre démocratique. C'est lui aussi qui l'aidera à créer l'Almanach de la Croix-Rouge. Le rédacteur de l'almanach remercie ensuite les samaritains de ce qu'ils s'occupent de la vente dans les familles suisses et formule le désir qu'ils se vouent aussi à l'avenir à cet almanach. Ces dignes paroles sont accueillies par de vifs applaudissements.

e) *Le journal «La Croix-Rouge»* étant notre organe officiel de publication, les délégués présents et tout spécialement les présidents sont instamment priés de prêter toute leur attention aux articles du médecin en chef de la Croix-Rouge et du secrétariat général de l'Alliance suisse des Samaritains.

f) *Des cours de répétition pour moniteurs-samaritains* doivent avoir lieu cet automne. Durée: un jour et demi. Des indications y relatives seront données en temps voulu.

g) *La Fabrique Internationale d'Objets de Pansement Schaffhouse à Neuhausen* a fait remettre un paquet d'ouate et une cartouche de pansement C. A. S. à chacun des participants de notre assemblée. Nous tenons à la remercier bien sincèrement de cette bonne intention.

Divers. M. le Dr Beltex de La Tour-de-Peilz lit un exposé en italien (par complaisance pour nos amis samaritains tessinois), dans lequel il fait allusion au fait que selon lui, la conscription générale de toutes les femmes suisses âgées de 19 ans devrait être ordonnée, exactement comme c'est le cas pour les hommes. Ses propositions se résument en trois points:

1° L'Alliance suisse des Samaritains devrait proposer à la Croix-Rouge d'étudier la conscription obligatoire des femmes à l'âge de 19 ans.

Seit 1911

bei Aerzten, Apotheken und Drogerien bekannt für alle
Medizinal- und Tafelwässer

Vereinigte Mineralwasserfabriken Bern AG.

Chutzenstrasse 8

Telephon 2 83 03

2° Les femmes seraient incorporées à ce moment dans les services sanitaires et complémentaires de l'Armée.

3° Les femmes qui, de 16—19 ans, auraient suivi des cours de samaritains, seraient incorporées de préférence dans le service sanitaire.

M. le Dr Bettex ne désire pas de discussion à ce sujet. La chose sera transmise au médecin en chef de la Croix-Rouge.

M. V. Büöler, président de la section des samaritains de Goldau, s'oriente sur l'organisation du service de santé sur routes et se plaint que des ordres parviennent aux sections de samaritains de différentes autorités militaires, ordres qui se contredisent en partie. Etant donné qu'il s'agit ici d'un cas de caractère local, il est prié de bien vouloir mettre le médecin en chef de la Croix-Rouge au courant de la chose, qui lui s'occupera de tirer l'affaire au net.

M. K. Speissegger, Richterswil, lauréat de la médaille Henri Dunant, remercie bien sincèrement le comité central et tous ceux qui collaborent à l'œuvre de la Croix-Rouge de tout le travail fourni. Il nous encourage pour le futur et fidèle accomplissement de notre devoir.

M. Fritz Fuhrer, Bümpliz, exprime son regret sur la propagande faite par la radio au sujet de la collecte en faveur du Comité international de la Croix-Rouge qui parle uniquement de versements postaux et ne mentionne pas la collecte à domicile. M. le Lt-colonel Remund transmettra cette motion au Comité international à Genève.

En nous souhaitant de passer encore quelques belles heures heureuses auprès de nos amis samaritains tessinois, le président central, M. Hertig, remercie encore tous les samaritains de leur travail et clôture l'assemblée à 12 h. 35.

*

Le dîner est ensuite servi dans les hôtels et restaurants réservés à cet effet. Les organes de l'Alliance suisse des Samaritains et les hôtes d'honneur se retrouvent avec un nombre considérable de samaritains à l'Hôtel Casa del Popolo (Hôtel Suisse). M. le cap. Ferrario, président du comité d'organisation, s'acquie avec beaucoup d'adresse de ses fonctions en qualité de major de table. Il salue les hôtes présents et estime à sa juste valeur le travail fourni par la Croce Verde Bellinzone, par la Croix-Rouge suisse et par l'Alliance suisse des Samaritains.

M. Elmo Patocchi, secrétaire de la Commission cantonale pour la Collaboration aux Oeuvres de bienfaisance, apporte les salutations du gouvernement cantonal et des autorités de la ville de Bellinzone. Lors du premier congrès à Bellinzone en 1927 on vivait encore dans l'atmosphère de paix de la Conférence de Locarno, aujourd'hui dans une atmosphère de guerre. Mais nous survivrons aussi à ces temps. «L'amour vainc tout.»

C'est M. le colonel divisionnaire De Muralt qui nous apporte les salutations de la Croix-Rouge suisse dont il est le président. Il exprime sa joie sur la bonne collaboration qui existe avec l'Alliance suisse des Samaritains et la remercie chaleureusement de tout ce qu'elle a fait à l'œuvre de la Croix-Rouge et pour la Patrie. Les amis samaritains remercient par de chaleureux applaudissements les paroles pleines de reconnaissance et de bienveillance que vient de prononcer le président de la Croix-Rouge suisse.

Le secrétaire général remercie ensuite dans les trois langues, au nom du comité central et de la communauté samaritaine, nos amis samaritains tessinois de la préparation exemplaire et de l'exécution brillante avec lesquelles ils ont organisé ce congrès. Sa reconnaissance s'adresse tout spécialement au président du comité d'organisation, M. le cap. Ferrario, et à notre cher collaborateur, M. Enrico Marietta, ainsi qu'à tous les aides qui ont participé à la bonne réussite de cette assemblée des délégués.

Dans le courant de l'après-midi qui fut malheureusement accompagné de pluie, les délégués cherchèrent ci et là une «Grotto» afin de déguster en bonne harmonie un verre de «Nostrano» en attendant le départ des trains bondés qui ramèneraient la plupart d'entre eux dans leur foyer au nord du Gothard.

Chers samaritains tessinois, nous nous sommes sentis à la maison chez vous. Nous savons combien vous avez regretté ne pouvoir nous montrer votre beau pays par un soleil radieux, mais en compensation vous nous avez laissé jeter un coup d'œil dans vos cœurs. Soyez remerciés de tout. Nous nous en sommes retournés, conscients et avec la ferme certitude que nous Suisses de langues différentes nous avons appris à mieux nous connaître, mieux nous estimer et mieux nous aimer et que nous formons un peuple uni, inséparable, le peuple libre de la Suisse.

Le rapporteur: E. Hunziker.

Volksspende für den Anbaufonds

Mit der aus harter Notwendigkeit entstandenen Aufforderung, die landwirtschaftlichen Betriebe gemäss dem Mehranbauplan umzustellen, ist für manchen Bauer ein schweres Los gefallen.

Es braucht beträchtliche Mittel, um auch den letzten Landmann in die Lage zu versetzen, seiner Anbaupflicht zu genügen. Die starken Arme, die Hilfe der Kinder reichen nicht aus, denn die Lasten des Kleinbauern übersteigen sehr oft seine Kräfte. Die Umstellung von der Graswirtschaft auf den Ackerbau verlangt die Anschaffung von Saatgut, Düngemitteln, erheischt erhöhte Anspannung bei vermindertem



Ertrag, den die Milchwirtschaft vor allem sicherte. Der Bund und die Kantone halfen mit Krediten, doch müssen diese irgendeinmal zurückbezahlt werden. Und wenn die Ernte missrät — was dann? Manch kleiner Bauer bringt es nicht übers Herz, noch mehr Schulden auf sein Gütlein zu laden.

Hier will der Nationale Anbaufonds die ärgsten Folgen mildern. Er half den Bedürftigsten schon beim Anbau im Frühling mit seinen bisher bescheidenen Mitteln. Nun aber muss er die eidgenössische Gebefreudigkeit mobilisieren, sollen doch im kommenden Herbst weitere 50'000 Hektaren Land fruchtbar gemacht werden, um die Landesversorgung mit Nahrungsmitteln zu sichern. Die Bauernsorgen des Frühjahres wiederholen und verdoppeln sich.

Dieses Beispiel weist auf die Dringlichkeit der Hilfe hin: «... Ich bin ein armer Kleinbauer mit fünf Kindern auf einem Heimteli mit elf Jucharten Kulturland..., eine starke Stunde von der Bahn entfernt.



Ich musste das Heimwesen zu teuer übernehmen und seit 1927 bin ich harten Schicksalsschlägen, wie Krankheit, Unglück im Stall und zwei schweren Hagelwettern ausgesetzt gewesen. Ich werde mit Freuden die mir zugeteilten 130 a Ackerland bebauen. Das braucht nun aber Dünger und Saatgut, doch fehlen mir die Mittel für diese neuen Anschaffungen. Ich weiss nicht, wie ich meine Anbaupflicht erfüllen soll...»

Glücklicherweise konnte hier geholfen werden; aber es mehren sich die dringenden Hilfsgesuche, es häuft sich die Not. Das Missverhältnis zwischen Gesuchen und den zur Verfügung stehenden Mitteln wird immer krasser. Wenn der Nationale Anbaufonds um die Unter-